



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 13566

Numéro SIREN : 820 803 484

Nom ou dénomination : TEXACORP

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2017 sous le numéro de dépôt 1261



1700126301

|                   |                                                                             |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| DATE DEPOT :      | 2017-01-05                                                                  |
| NUMERO DE DEPOT : | 2017R001261                                                                 |
| N° GESTION :      | 2016B13566                                                                  |
| N° SIREN :        | 820803484                                                                   |
| DENOMINATION :    | TEXACORP                                                                    |
| ADRESSE :         | 37 rue de la Victoire 75009 Paris                                           |
| DATE D'ACTE :     | 2016/07/27                                                                  |
| TYPE D'ACTE :     | DECISION DU PRESIDENT                                                       |
| NATURE D'ACTE :   | NOMINATION DE MEMBRE DU DIRECTOIRE<br>NOMINATION DE PRESIDENT DU DIRECTOIRE |

J 27/07/16  
(OT + PA)

Greffes du tribunal  
de commerce de Paris  
Acte déposé le :

05 JAN. 2017

Sous le N° :

TEXACORP

Société par actions simplifiée au capital de 92.641.747 euros

Siège social : 37 rue de la Victoire – 75009 Paris

R.C.S. Paris 820 803 484

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 27 JUILLET 2016

L'an deux mille seize,

Le vingt-sept juillet à 18 heures,

- ✓ Le soussigné, Monsieur Christophe ARREBOLLE, agissant au nom et pour le compte de Pierre-Antoine LAGE en vertu d'un pouvoir en date du 26 juillet 2016, lui-même agissant en qualité de Président de la société TEXACORP, société par actions simplifiée au capital de 92.641.747 euros, dont le siège social est situé 37 rue de la Victoire, 75009 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 820 803 484 (ci-après la « Société »),

**APRES AVOIR RAPPELE QUE :**

- i) Aux termes de la quatorzième décision de l'associé unique de la Société en date du 27 juillet 2016, l'associé unique a décidé de procéder à une refonte globale des statuts de la Société, les nouveaux statuts figurant en Annexe 1 du présent procès-verbal,

- ii) L'article 15 intitulé « Directoire » des nouveaux statuts de la Société dispose que :

✓ *« Le Directoire assiste le Président dans sa gestion de la Société, sans que ses membres n'aient aucun pouvoir de représentation de la Société vis-à-vis des Tiers. Il participe également à la définition et l'animation de la politique du Groupe TEXA. »*

*Le Directoire est composé de trois à huit membres, en ce compris son président.*

✓ *Le président du Directoire est le Président de la Société qui en est membre de droit pour la durée de ses fonctions de Président.*

*Les autres membres du Directoire sont nommés pour une durée indéterminée et révoqués par le Président de la Société.*

*Le Directoire se réunit dès lors que l'intérêt social l'exige sur convocation écrite (laquelle pourra notamment être faite par voie électronique) du Président de la Société trois (3) jours au moins à l'avance (sauf cas d'urgence nécessitant un délai plus bref ou avec l'accord préalable de tous les membres du Directoire).*

*Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés. »*

- iii) Le Président a fait savoir qu'il souhaitait être assisté par un Directoire.

**A PRIS LA DECISION SUIVANTES :**

**(i)** *Nomination des membres du Directoire ;*

**(ii)** *Pouvoirs.*

**PREMIERE DECISION – NOMINATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE DE LA SOCIETE**

Le Président de la Société,

Décide de nommer à compter de ce jour, en qualité de membres du Directoire de la Société, les personnes suivantes :

- Monsieur Philippe Donaint, demeurant 64, rue de Pérenchies- 59237 Verlinghem
- Monsieur Bruno Larrieu, demeurant 46, rue de l'Amiral Courbet- 94130 Nogent-sur-Marne
- Monsieur Christophe Arrebolle, demeurant 92, boulevard de la République - 92210 Saint-Cloud
- Monsieur Emmanuel Beeker, demeurant 8 avenue de la République, 92340 Bourg-la-Reine.

pour une durée indéterminée.

Les membres du Directoire percevront aucune rémunération au titre de leurs fonctions mais auront droit au remboursement de leurs frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de leurs fonctions sur production de justificatifs.

Chacun des membres susvisés a fait savoir par avance qu'il accepterait ces fonctions si elles venaient à leur être confiées et déclaré qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises pour l'exercice de leur mandat de membre du Directoire.

**DEUXIEME DECISION – POUVOIRS**

Le Président de la Société délègue en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises ainsi que tous pouvoirs à l'effet de souscrire une Assurance Responsabilité Civile Professionnelle au profit de chaque membre du Directoire de la Société.

  
\_\_\_\_\_  
Le Président

Monsieur Pierre-Antoine Lagé,  
Représenté par Monsieur Christophe Arrebolle,  
dument habilité aux fins des présentes